

Groupe Electrostar

Rapport Général des Commissaires aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aout 2022

GROUPE « ELECTROSTAR »
Rapport Général des commissaires aux comptes
Etats Financiers Consolidés - Exercice clos le 31 décembre 2020

Mesdames et Messieurs les actionnaires du groupe « ELECTROSTAR SA »,

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers Consolidés

1. Opinion avec réserves

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 31 Août 2018, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers consolidés du groupe « ELECTROSTAR SA », qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres (part du groupe) négatifs de <73 298 111> DT, y compris le résultat déficitaire (part du groupe) de l'exercice s'élevant à <23 209 955>DT.

À notre avis, à l'exception de l'incidence des points soulevés dans la section « fondement de l'opinion avec réserves », les Etats Financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière consolidée et ses flux de trésorerie consolidée pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion avec réserves

Suite aux travaux effectués par nos soins, nous portons à votre attention les informations suivantes :

2.1. Rapports des commissaires aux comptes des filiales non émis

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base des états financiers des filiales non arrêtés et auxquels les rapports des commissaires aux comptes respectifs ne sont pas encore émis à la date de la signature de notre rapport.

Les états financiers des filiales des derniers exercices ne sont pas audités et peuvent présenter un risque éventuel d'actifs non dépréciés et/ou de passifs non constatés, dont l'incidence pourra être significative et généralisée sur les états financiers consolidés.

A ce titre, la filiale « 3STARS » a modifié ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 après l'émission de notre rapport portant sur l'audit des états financiers consolidés de l'exercice 2019. Ladite modification a un impact négatif sur le résultat consolidé de l'exercice 2019 de 832 853 DT.

A noter également que les états financiers provisoires de certaines filiales au 31 décembre 2020 présentent les éléments suivants :

- . Les créances clients et les autres actifs courants de la société SOGES présentent un solde net de 4 341 193 DT et 13 286 882 DT, respectivement, que nous ne pouvons pas nous prononcer sur leur sort et sur les éventuelles provisions à constituer.

Nous vous rappelons que des créances anciennes dans la société SOGES pour un montant de 8 640 449 DT telles que mentionnées au niveau du rapport du commissaire aux comptes relatif à un exercice antérieur, ont été prises en charge par la société FH Services, moyennant un échéancier de remboursement et une caution solidaire, pour assurer leur recouvrement.

D'autres créances anciennes pour un montant de 821 316 DT telles que mentionnées au niveau du rapport du commissaire aux comptes d'un exercice antérieur ont fait l'objet de différents actes avec les sociétés concernées. L'engagement porte sur un remboursement par des loyers et des dividendes futurs.

En l'absence de rapport de commissaire aux comptes, nous ne pouvons pas nous prononcer sur le degré de réalisation de ces conventions.

- . Les états financiers de la société SOGES présentent des immobilisations incorporelles pour un solde net de 2 666 443 DT correspondant à des concessions de marque que nous ne pouvons pas nous prononcer sur sa valeur et sur l'éventuelle provision à constituer.
- . Les créances clients et les autres actifs courants de la société HHW SA présentent des soldes nets respectifs de 5 688 051 DT et 18 813 364 DT (tenant compte d'un report d'impôt de l'ordre de 3 531 369 DT tel que figure au niveau des états financiers provisoires).
- . Les autres actifs courants de la société 3STARS présentent un solde net de 6 939 099 DT (tenant compte d'un report d'impôt de l'ordre de 1 426 181 DT tel que figure au niveau des états financiers provisoires).
- . Les fonds de commerce, les créances clients et les autres actifs courants de la société Electroland présentent des soldes nets respectifs de 3 050 185 DT, 813 265 DT et 3 782 523 DT.

En l'absence des rapports des commissaires aux comptes de chacune des sociétés filiales, nous ne pouvons pas nous prononcer sur le sort de ces actifs, ni sur les éventuelles provisions à constituer, et d'une façon générale, sur la fiabilité des états financiers présentés par les filiales non auditées.

2.2. Contentieux en cours au titre des redressements fiscaux se rattachant à la taxe énergétique

- L'affaire relative au redressement fiscal de la société Electrostar SA se rapportant aux exercices 2006 à 2011 et pour un montant de 9 610 623 DT lié à la taxe énergétique, la TVA et les droits de consommation se rattachant à cette taxe demeure en cours. Les jugements du tribunal de 1^{ère} instance rendus le 6 mai 2015 au profit de la société « Electrostar SA » ont fait l'objet d'appels par l'administration fiscale en date du 9 décembre 2015. Ces appels sont reportés pour la date du 17 mai 2017 pour le jugement de première instance n° 6183 et pour la date du 28 juin 2017 pour le jugement de première instance n° 5479.

Les jugements de première instance n°6183 (jugement n°87656) et n°5479 (jugement n°86975) ont été rejetés par la cour d'appel, confirmant ainsi la taxation d'office à l'encontre de la société « Electrostar SA » pour les montants respectifs de 6 446 776 DT et 3 163 848 DT.

L'administration fiscale a signifié à la société Electrostar, en date du 10 Janvier 2019, le jugement d'appel relatif au jugement n°87656 uniquement et portant sur un montant de taxation de 6 446 776 DT. Le deuxième jugement relatif à l'affaire n°5479 (jugement n°86975), et portant sur un montant de taxation de 3 163 848 DT, n'a pas été encore signifié à la date de la signature de notre rapport sur la base des informations mises à notre disposition.

La société Electrostar a effectué un pourvoi en cassation en février 2019. Elle a également effectué une demande auprès du tribunal administratif, en février 2019, pour suspendre l'exécution du jugement d'appel n°87656.

Nous ne pouvons pas nous prononcer sur le sort de ces deux redressements. Toutefois, et par mesure de prudence, la société devrait constituer les provisions nécessaires.

- Le redressement fiscal relatif aux exercices 2012 et 2013 notifié à la société « Electrostar SA » en date du 29 juin 2015 dégage un montant en principal de 9 146 116 DT, dont 8 334 423 DT relatif à la taxe énergétique et la TVA y rattachée.
Un arrangement partiel se rapportant aux divers droits et taxes, autre que ceux se rattachant à la taxe énergétique, est conclu entre la société « Electrostar SA » et l'administration fiscale. Ledit arrangement porte sur une taxation, en principal, de 477 875 DT. Ce montant est constaté parmi les autres pertes ordinaires au 31 Décembre 2017.

Les éléments de redressement se rattachant à la taxe énergétique ont fait l'objet d'une affaire en justice. La première audience a été fixée pour le 04 octobre 2017. Le jugement de première instance n°7683 a été rendu au profit de la société Electrostar en date du 20 Février 2019. L'administration fiscale a interjeté appel en date du 03 Juin 2019 sous le numéro 40869.

En date du 15 Juillet 2020, la cours d'appel a rejeté le jugement de première instance confirmant ainsi la taxation d'office à l'encontre de la société « Electrostar ». Ce jugement a été notifié en novembre 2020.

La société Electrostar a effectué un pourvoi en cassation en janvier 2021. Elle a également effectué une demande auprès du tribunal administratif, en janvier 2021, pour suspendre l'exécution du jugement d'appel n°40869.

Nous ne pouvons pas nous prononcer sur le sort de ce redressement. Toutefois, et par mesure de prudence, la société devrait constituer les provisions nécessaires.

A la date de la signature de notre rapport, nous n'avons pas obtenu la confirmation auprès de l'avocat en charge des affaires relatives à la taxe énergétique.

- L'administration fiscale a notifié à la société HHW SA, en date du 23 décembre 2010, les résultats du contrôle approfondi portant sur les exercices 2006-2009. Le redressement s'est élevé à 6 104 kDT. La direction de la société a contesté les interprétations des textes de lois ayant servi de base pour le calcul de ce montant et estime qu'il est plus improbable que probable que des sorties de fonds soient nécessaires pour faire face à ce redressement. Par conséquent aucune provision pour risques et charges n'a été comptabilisée.

Au cours de l'exercice 2013, un arrangement a été effectué avec l'administration fiscale pour couvrir une partie du redressement. Suite à cet arrangement, le reliquat qui demeure encore contesté par la société au 31 décembre 2013 s'élève à 4 545 kDT.

Au cours de l'exercice 2014, une reconnaissance de dette pour le montant contesté soit 4 545 kDT a été signée avec l'administration, elle prévoit un paiement rééchelonné sur dix ans du montant intégral de la taxation d'office. Cependant l'action pour l'annulation de la taxation d'office a été poursuivie par la société.

Au 1^{er} juillet 2015, le tribunal de première instance a décidé d'annuler la décision de taxation d'office. L'administration fiscale a fait appel à cette décision. A l'issue de la dernière audience du 09 Juillet 2018, la cours d'appel de Tunis a reporté l'affaire à la date du 12 octobre 2018 pour que l'avocat de la société HHW SA puisse répliquer aux réponses de l'administration fiscale. En février 2019, la cour d'appel de Tunis a tranché en faveur de l'Administration Fiscale en confirmant la taxation d'office.

En l'absence de rapport de commissaire aux comptes et de confirmation de l'avocat chargé de l'affaire, nous ne pouvons pas nous prononcer sur le degré d'avancement de cette affaire ni sur son sort, ainsi que sur les éventuelles provisions à constituer.

2.3. Réserves portées dans le rapport des commissaires aux comptes de la société Electrostar SA

- En date du 24 Avril 2019, la société SOGES a couvert partiellement sa dette par la cession de sa participation dans la société AGRINDUS détenant un terrain d'une valeur de 21 375 480 DT. Ledit terrain a fait l'objet d'une expertise en date du 19 Avril 2019. A la date de clôture de l'exercice 2020, ces titres de participation n'ont pas fait l'objet d'une actualisation et ce conformément à la norme NC 7 relative aux placements et nous n'avons pas obtenu les états financiers de ladite société arrêtés à cette date. Ainsi nous ne pouvons pas nous prononcer sur la valeur de ces titres.
L'acquisition des titres de participation, objet du terrain, a pour finalité la compensation partielle de la créance de la société Electrostar envers la société SOGES.

- La créance globale de la société Electrostar envers la société HMT porte sur un montant global de 26 637 698 DT au 31 décembre 2020. Cette créance sera compensée partiellement moyennant l'acquisition de deux biens immobiliers propriétés de la société HMT, objet du titre foncier n°78343 et du titre foncier n°85486, évalués à concurrence de 10 000 000 DT et 9 750 000 DT, respectivement, suite à une expertise en date du 11 Novembre 2018, sur demande de la STB.
Une promesse de vente en date du 26 Avril 2019 a été signée entre la société Electrostar et la société HMT et portant sur l'ensemble des biens immobiliers précités. A ce jour, cette promesse de vente n'a pas été encore réalisée au profit de la société Electrostar et que ces deux biens immobiliers n'ont pas fait l'objet d'une évaluation récente. Nous ne pouvons pas nous prononcer sur les valeurs retenues.
Le restant dû de la créance au 31 décembre 2020, tenant compte de la valorisation des biens immobiliers objet de la promesse de vente, s'élève à 6 887 698 DT. La société Electrostar devra constituer une provision d'équivalent montant.
- La société Electrostar détient diverses créances envers les autres sociétés du groupe pour un montant net de 3 206 462 DT en date du 31 décembre 2020. La société Electrostar devra constituer une provision d'équivalent montant.
- Les créances clients, autre que les sociétés du groupe, présentent un solde brut de 9 567 082 DT au 31 décembre 2020, provisionnées à concurrence de 5 375 359 DT, soit un solde net non encore provisionné de 4 191 723 DT.
Selon la politique de provision de la société Electrostar, ces créances non provisionnées sont généralement couvertes par des hypothèques et garanties réelles reçues par la société et que des actions en justices sont en cours.
Nous ne pouvons pas nous prononcer sur la possibilité de recouvrement de ces créances à travers les voies judiciaires et/ou la mise en exécution des garanties.
A noter que nous n'avons pas obtenu de confirmation de la part des avocats chargés des affaires en contentieux, ni une confirmation de soldes de la part des clients en question.
- Le stock de pièces de rechange accuse un solde net de 1 177 240 DT. Ce stock est à faible rotation et se rattachant à des produits commercialisés auparavant par la société.
La société Electrostar devra revoir la provision déjà constituée tenant compte de l'obsolescence de ce stock.
- Une avance sur acquisition d'immobilisation de l'ordre de 850 000 DT a été accordée par la société Electrostar à la suite de signature d'une promesse de vente qui finalement n'a pas eu lieu. Malgré que la société Electrostar a obtenu un jugement définitif en sa faveur, elle n'arrive pas à récupérer sa créance.
Une provision couvrant cette avance devra être constituée.
- Nous n'avons pas obtenu de confirmation auprès des banques, avocats, clients et fournisseurs de la société Electrostar, à la suite des lettres que nous leurs avons adressées, à l'exception de la STB qui a confirmé, en septembre 2021, que le dossier de restructuration est en cours d'étude en coordination avec la banque chef de file.

2.4. Non consolidation de la filiale « Agrindus »

La société Electrostar a enregistré l'entrée en périmètre de consolidation du groupe la société « Agrindus » suite à détention, en 2019, de 99,99% de son capital social pour une valeur de 21 375 480 DT.

Au sens des articles 460 et suivants du code des sociétés commerciales et des normes comptables tunisienne de consolidation, la société « Agrindus » est considérée en tant que filiale et devrait être consolidée selon la méthode de l'intégration globale. Toutefois, à défaut d'arrêt des états financiers de ladite filiale, ce titre de participation n'a pas été partagé et demeure présenté parmi les immobilisations financières au niveau des états financiers consolidés.

2.5. Bouclage des capitaux propres consolidés

Les capitaux propres consolidés présentent un décalage de 295 245 DT entre les capitaux propres consolidés d'ouverture et les capitaux propres après partage au 31 Décembre 2020 tel qu'indiqué dans la note 8 des états financiers. Cet écart provient en partie de :

- . La non-consolidation de la société Immobilière Sidi Abdelhamid (ISA) qui était consolidé selon la méthode de mise en équivalence à la clôture de l'exercice 2019 avec un impact sur les capitaux propres de clôture de l'exercice 2020 de l'ordre de 35 278 DT ;
- . La modification des états financiers individuels de la société 3Stars de l'exercice 2019 avec un impact négatif sur le résultat du groupe de 832 853 DT ;
- . Le reste demeure non justifié.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

3. Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation

Nous attirons votre attention sur la note (C.iii) aux états financiers consolidés qui souligne l'existence d'une incertitude susceptible de jeter un doute sur la capacité du groupe à poursuivre son activité. Notre opinion ne comporte pas de réserves concernant cette question.

Les éléments constituant notre base d'évaluation de l'incertitude liée à la continuité d'exploitation du groupe se présentent comme suit :

- Le résultat consolidé enregistre une perte de <26 094 304> DT durant l'exercice 2018, suivie d'une perte de <27 344 138> DT durant l'exercice 2019 et de <25 572 231> DT durant l'exercice 2020, soit une perte consolidée cumulée sur les trois derniers exercices de l'ordre de <79 010 672> DT ;
- Le chiffre d'affaires consolidé a enregistré une baisse significative passant de 77 014 446 DT en 2018 à 13 728 739 DT en 2019 et 12 647 122 DT en 2020. Cette baisse est expliquée principalement par un accès limité aux financements du cycle d'exploitation ;
- Les capitaux propres des sociétés « Electrostar SA », « HHW SA », « 3Stars », « Electroland » et « SOGES » sont inférieurs à leur capital social respectif ;
- Les engagements bancaires de la société Electrostar, compte non tenu des autres sociétés du groupe, s'élèvent à 103 021 001 DT (compte tenu des engagements hors bilan) ;
- Retard dans la mise en application du protocole de restructuration signé avec les banques depuis septembre 2020

Nous vous rappelons que la société Electrostar a signé en septembre 2020 un protocole d'accord pour la restructuration des dettes bancaires de l'ensemble des sociétés du groupe et la consolidation de leur situation financière avec le pool bancaire composé de la BNA, BIAT, BTE et STB. Le plan de redressement convenu prévoit un déploiement en trois phases :

- Phase 1 : Effort groupe Hachicha
 - o Augmentation du capital de la société Electrostar ;
 - o Cession d'actifs immobiliers non nécessaires à l'exploitation ;
- Phase 2 : Redimensionnement de la dette
 - o Conversion d'une partie de la dette bancaire en capital de la société Electrostar et compte courant actionnaires ;

- Consolidation des dettes moyennant la mise en place de crédit à moyen et long terme sur une période de 15 ans dont deux années de grâce en principal et une année en intérêt ;
- Phase 3 : Nouvelles lignes de gestion
 - Mise en place de nouvelles lignes de gestion à obtenir auprès du pool bancaire.

A noter que ce protocole demeure, à la date du présent rapport, encore en phase de négociation avec les banques quant aux modalités de mise en application. Le retard de concrétisation et de mise en place de ce protocole a accentué les difficultés reconnues par le groupe Electrostar.

A cet effet, nous avons demandé des éclaircissements auprès de la direction générale de la société Electrostar, conformément à l'article 420 du code de commerce tel qu'ajouté par la Loi n°2016 – 36 du 29 avril 2016 relative aux procédures collectives, sur le dénouement de ce protocole, ainsi que les actions futures à entreprendre pour redresser la situation.

La réponse de la direction générale, appuyée par le conseil d'administration de la société Electrostar, confirme que les négociations avec les banques sont encore en cours et qu'aucun rejet ne leur a été adressé.

Le conseil d'administration de la société Electrostar, réuni à cet effet, s'est engagé de mettre à la disposition de la direction générale les moyens nécessaires pour la concrétisation du protocole et sa mise en place dans les meilleurs délais.

A défaut de mise en place de ce protocole, l'incertitude liée à la continuité d'exploitation des sociétés du groupe Electrostar sera significative.

4. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous n'avons pas soulevé des questions clés de l'audit à communiquer dans notre rapport.

5. Observations

Nous attirons votre attention sur les éléments suivants :

5.1. Arrangement avec l'administration fiscale

- La société Electrostar a bénéficié de l'amnistie prévue par la loi des finances 2019. En effet, un arrangement a été conclu entre la société Electrostar et l'administration fiscale (DGE) en date du 01 Avril 2019 portant sur les éléments suivants :
 - La dette fiscale objet de l'arrangement porte uniquement sur les dettes dues provenant des déclarations mensuelles.
 - Versement initial d'un montant de 916 308 DT, à la signature de l'arrangement,
 - Rééchelonnement de la dette restante, soit un montant global de 17 410 163 DT, sur une période de 5 ans, moyennant un paiement trimestriel de 916 308,
 - Abandon des intérêts de retards

À noter que les échéances ultérieures n'ont pas été respectées.

Les dettes fiscales au 31 décembre 2020 s'élèvent à 21 981 962 DT, compte non tenu des pénalités de retard et des affaires en justice relatives à la taxe énergétique, telles que décrites dans le paragraphe du fondement de notre opinion.

- La société HHW SA a bénéficié de l'amnistie prévue par la loi des finances 2019. En effet, un arrangement a été conclu entre la société HHW et l'administration fiscale (DGE) en date du 01 Avril 2019 portant sur les éléments suivants :
 - La dette fiscale objet de l'arrangement porte uniquement sur les dettes dues provenant des déclarations mensuelles.

- Versement initial d'un montant de 37 533 DT à la signature de l'arrangement
 - Rééchelonnement de la dette restante, soit un montant global de 563 625 DT, sur une période de 4 ans, moyennant un paiement trimestriel
 - Abandon des intérêts de retards
- La société 3STAR a bénéficié de l'amnistie prévue par la loi des finances 2019. En effet, un arrangement a été conclu entre la société 3STAR et l'administration fiscale (DGE) en date du 28 mars 2019 portant sur les éléments suivants :
- La dette fiscale objet de l'arrangement porte uniquement sur les dettes dues provenant des déclarations mensuelles.
 - Versement initial d'un montant de 39 516 DT à la signature de l'arrangement
 - Rééchelonnement de la dette restante, soit un montant global de 434 671 DT, sur une période de 3 ans, moyennant un paiement trimestriel
 - Abandon des intérêts de retards
- La société SOGES a bénéficié de l'amnistie prévue par la loi des finances 2019. En effet, un arrangement a été conclu entre la société SOGES et l'administration fiscale (DGE) en date du 28 mars 2019 portant sur les éléments suivants :
- La dette fiscale objet de l'arrangement porte uniquement sur les dettes dues provenant des déclarations mensuelles.
 - Versement initial d'un montant de 39 782 DT, à la signature de l'arrangement,
 - Rééchelonnement de la dette restante, soit un montant global de 437 606 DT, sur une période de 3 ans, moyennant un paiement trimestriel,
 - Abandon des intérêts de retards
- De plus, La société SOGES a bénéficié de l'amnistie prévue par la loi des finances 2019. En effet, un arrangement a été conclu entre la société SOGES et l'administration fiscale (RF Mourouj) en date du 04 février 2019 portant sur les éléments suivants :
- La dette fiscale objet de l'arrangement porte uniquement sur les dettes dues provenant des déclarations mensuelles.
 - Versement initial d'un montant de 9 155 DT, à la signature de l'arrangement,
 - Rééchelonnement de la dette restante, soit un montant global de 137 327 DT, sur une période de 4 ans, moyennant un paiement trimestriel,
 - Abandon des intérêts de retards

En l'absence de rapport de commissaire aux comptes pour les filiales SOGES, 3STAR et HHW SA, nous ne pouvons pas nous prononcer sur le degré de respect de ces arrangements à la date de notre rapport.

5.2. Autres observations

- Les soldes et transactions intergroupe n'ont pas été exhaustivement confirmés avec les différentes filiales. Nous ne pouvons pas nous prononcer sur l'exhaustivité de l'annulation des soldes et transactions intergroupe.
- La date d'effet d'entrée en périmètre des filiales HHW SA et 3Stars a été fixée pour le 01 janvier 2018 selon une hypothèse retenue par la direction générale. L'effet rétroactif de l'entrée en périmètre de ces deux filiales n'a pas été prévu dans les contrats de cession.
A noter que le choix de la date d'effet n'a pas d'impact sur les exercices ultérieurs.
- Les capitaux propres des sociétés « ELECTROLAND » et « 3Stars » sont inférieurs à la moitié de leur capital social. Ainsi, ces sociétés sont appelées à convoquer leur Assemblée Générale Extraordinaire pour se conformer aux dispositions de l'article 142 du code des sociétés commerciales.
- Les capitaux propres des sociétés « Electrostar SA » « SOGES » et « HHW SA » sont inférieurs à la moitié de leur capital social. Ainsi, le conseil d'administration de chacune de ces sociétés est appelé à

convoquer son Assemblée Générale Extraordinaire pour se conformer aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

- Nous attirons votre attention sur le point décrit au niveau du premier tiret de la section I des notes aux états financiers, Évènements postérieurs à la date de clôture, se rapportant aux méthodes de valorisation des actifs et la présentation des états financiers futurs tenant compte de l'incertitude significative liée à la continuité d'exploitation.
- Des garanties échangées (accordées et reçues) entre les sociétés du groupe et des parties liées au profit des banques. Compte tenu de la situation financière des dites sociétés, ces garanties peuvent être mises en jeu.
- La filiale ISA, détenue par la société Electrostar à concurrence de 19% de son capital social et historiquement mise en équivalence, a été sortie du périmètre de consolidation de l'exercice 2020. La valeur brute des titres de participation de ladite filiale s'élève à 33 130 DT et provisionnée dans leur totalité dans la société Electrostar.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

6. Rapport de gestion du groupe

La responsabilité du rapport de gestion du groupe incombe au Conseil d'Administration de la société mère.

Notre opinion sur les Etats Financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

7. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

8. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266, alinéa 2, du code des sociétés commerciales et de l'article 3 nouveau de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, nous avons procédé à l'appréciation de l'efficacité du système de contrôle interne en vigueur au sein de la société Electrostar au titre de l'exercice 2020 et nous vous signalons que notre examen a mis en évidence certaines insuffisances susceptibles d'impacter une telle efficacité. Ces insuffisances concernent particulièrement le système d'information et les processus opérationnels connexes.

Dans le cadre du plan de relance convenu avec les banques, la direction de la société Electrostar a lancé une mission de réorganisation et de conduite de changement auprès d'un cabinet externe. L'objectif étant de renforcer le système de contrôle interne tenant compte de nos recommandations.

2. Inventaire physique des immobilisations

Les sociétés du groupe Electrostar n'ont pas effectué un inventaire physique périodique de leurs immobilisations. Il s'agit d'une non-conformité aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 qui stipulent que les sociétés sont tenues d'établir une fois tous les douze mois un inventaire des éléments d'actifs.

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Bedoui Business & Consulting

Besma Bedoui

Société Management & Audit Services

Mehdi Masmoudi

Tunis, le 26 août 2022

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Groupe Electrostar
Bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2020
Libellé en Dinar Tunisien

ACTIFS	Notes	31/12/2020	31/12/2019
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles		12 242 455	12 242 455
Moins amortissements incorporelles		-6 525 404	-6 353 744
	1	5 717 051	5 888 711
Immobilisations corporelles		40 410 229	41 521 609
Moins amortissements corporelles		-17 668 567	-17 634 393
	1	22 741 662	23 887 217
Immobilisations encours			
Immobilisations financières		22 690 376	23 889 630
Moins provisions immobilisations financières		-560 380	-356 261
	2	22 129 996	23 533 369
Autres actifs non courants	3	85 333	0
Total des actifs non courants		50 674 042	53 309 297
ACTIFS COURANTS			
Stocks		11 045 084	12 843 486
Moins provisions stocks		-2 685 125	-2 028 459
	4	8 359 960	10 815 026
Clients et comptes rattachés		38 947 833	41 155 858
Moins provisions clients		-14 829 412	-12 394 688
	5	24 118 421	28 761 170
Autres actifs courants		70 240 131	68 569 538
Moins provisions autres actifs courants			
	6	70 240 131	68 569 538
Placements et autres actifs financiers		0	0
Liquidités et équivalents de liquidités	7	1 766 339	2 575 863
Total des actifs courants		104 484 851	110 721 598
TOTAL ACTIFS		155 158 893	164 030 895

Groupe Electrostar
Bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2020
Libellé en Dinar Tunisien

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Notes	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES			
Capital		20 575 112	20 575 112
Réserve légale		890 190	890 190
Prime d'émission		8 720 224	8 720 224
Résultats reportés		0	0
Réserves consolidées		-80 273 682	-55 156 775
Réserve spéciale de réévaluation		0	0
Autres capitaux propres		0	0
Subventions d'investissement		0	0
Modifications Comptables Affectant Les Résultats Reportés		0	0
Quote-part dans les capitaux propres des sociétés mises en équivalence		0	46 816
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice (part groupe)	8	-50 088 157	-24 924 433
Résultat de l'exercice (part groupe)		-23 209 955	-24 887 116
Total des capitaux propres (part groupe)	8	-73 298 111	-49 811 550
Part des minoritaires dans les capitaux propres des filiales		-5 618 206	-3 157 475
Résultat de l'exercice (part des minoritaires)		-2 362 276	-2 457 021
Total part des minoritaires	8	-7 980 482	-5 614 496
PASSIFS NON COURANTS			
Autres passifs non courants	9	7 330 465	10 995 698
Emprunts & autres passifs non courants	10	74 625 848	82 155 441
Provisions pour risques et charges	11	872 414	795 471
Total des passifs non courants		82 828 728	93 946 610
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	12	50 384 551	47 519 300
Autres passifs courants	13	24 159 927	19 918 901
Concours bancaires courants & autres passifs financiers	14	79 064 280	58 072 130
Total des passifs courants		153 608 758	125 510 331
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		155 158 892	164 030 895

Groupe Electrostar
Etat de résultat consolidé arrêté au 31 décembre 2020
Libellé en Dinars Tunisien

Désignation	Notes	2020	2019
Produits d'exploitation			
Ventes de produits finis et de prestations de services	15	12 647 122	13 728 739
Autres produits d'exploitation	16	321 081	228 612
Total des produits d'exploitation		12 968 203	13 957 351
Charges d'exploitation			
Variation de stocks de produits finis & encours	17	304 358	-422 123
Achats d'approvisionnements et de marchandises consommés	18	10 076 665	11 742 197
Charges de personnel	19	2 627 438	3 300 398
Dotations aux amortissements et aux provisions	20	4 965 427	6 066 962
Autres charges d'exploitation	21	3 849 508	6 084 554
Total des charges d'exploitation		21 823 397	26 771 988
Résultat d'exploitation		-8 855 194	-12 814 637
Charges financières nettes	22	-16 326 610	-15 496 801
Autres gains ordinaires	23	477 960	1 040 922
Autres pertes ordinaires	24	-828 673	-23 172
Résultat des activités ordinaires		-25 532 517	-27 293 689
Impôt sur les sociétés		-39 714	-38 911
Résultat net		-25 572 231	-27 332 600
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		0	-11 538
Résultat net du groupe		-25 572 231	-27 344 138
Résultat net (part groupe)		-23 209 955	-24 887 116
Résultat net (part des minoritaires)		-2 362 276	-2 457 021

Groupe Electrostar
Etat de Flux de trésorerie consolidé arrêté au 31 décembre 2020
Libellé en Dinars Tunisien

Flux de trésorerie liés à l'exploitation	Notes	Exercice clos le 31	
		2 020	2019
Résultat net	25	-25 572 231	-27 344 138
Modifications comptables		0	-1 049 074
Dotations aux amortissements et provisions	26	4 965 427	6 066 962
Variation des:			
Stocks	27	1 798 401	3 132 230
Clients et comptes rattachés	28	2 208 025	-53 902
Autres actifs courants	29	-1 670 593	1 783 126
Fournisseurs et autres passifs courants	30	7 106 277	27 826 023
Plus-value sur cessions des immobilisations	31	-1 301 823	-890 578
Charge d'intérêts sur emprunts		8 769 125	5 180 897
Autres charges non décaissables	32	298 170	0
Résorption subvention d'investissement	33	-20 693	-18 438
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		-3 419 914	14 633 109
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	34	-910 147	-249 822
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	35	1 964 638	810 076
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	36	-118 440	-21 523 226
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	37	564 321	996 121
Flux de trésorerie affecté aux activités d'investissement		1 500 372	-19 966 850
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Remboursements d'emprunts	38	-4 096 349	-22 681 283
Encaissements provenant des emprunts	39	8 071 223	32 918 500
Paievements d'intérêts sur emprunts	40	-8 769 125	-5 180 897
Flux de trésorerie liés aux placements	41	400 000	0
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		-4 394 252	5 056 319
Variation de trésorerie		-6 313 794	-277 422
Trésorerie au début de l'exercice	42	-40 709 002	-40 053 491
Impact variation périmètre			-378 090
Trésorerie à la clôture de l'exercice	43	-47 022 797	-40 709 002

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

A. Présentation du groupe Electrostar

Les comptes annuels consolidés du groupe « ELECTROSTAR », pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, sont établis et présentés en accord avec les conventions comptables de base et les normes comptables prévues par le système comptable Tunisien des entreprises.

Les états financiers consolidés du groupe « ELECTROSTAR » sont libellés en Dinars tunisiens.

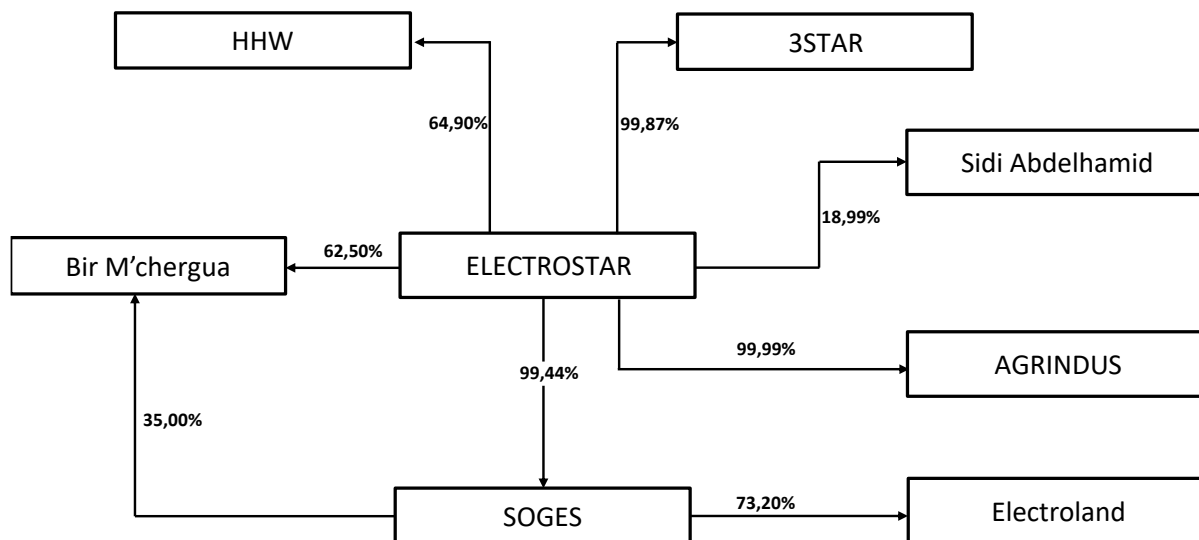
B. Périmètre de consolidation

Société	Activité	Pays	% Contrôle	% D'intérêt	Devise	Nature de contrôle	Méthode d'intégration
ELECTROSTAR	Electroménager	Tunisie			TND	Société mère	Intégration globale
SOGES	Electroménager	Tunisie	99,44%	99,44%	TND	Contrôle exclusif	Intégration globale
IMMOBILIERE BIR MCHERGUA	Immobilier	Tunisie	97,50%	97,30%	TND	Contrôle exclusif	Intégration globale
IMMOBILIERE SIDI ABDELHAMID	Immobilier	Tunisie	18,99%	18,99%	TND	Influence notable	Non consolidé
ELECTROLAND	Commerce	Tunisie	73,20%	72,79%	TND	Contrôle exclusif	Intégration globale
3STAR	Electroménager	Tunisie	99,87%	99,87%	TND	Contrôle exclusif	Intégration globale
H.H.W	Electroménager	Tunisie	64,92%	64,92%	TND	Contrôle exclusif	Intégration globale
AGRINDUS	Immobilier	Tunisie	99,99%	99,99%	TND	Contrôle exclusif	Non consolidé

B.1. Périmètre actuel

Les pourcentages d'intérêts, ainsi que les méthodes d'intégration des sociétés du groupe Electrostar, sont présentés comme suit :

Le schéma de structure du Groupe Electrostar au 31 Décembre 2020 se présente comme suit :



C. Principes et méthodes comptables

i. Référentiel comptable

Les états financiers consolidés du groupe ELECTROSTAR sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96- 2459 du 30 décembre 1996. Il s'agit, entre autres :

- du cadre conceptuel ;
- de la norme comptable générale (NCT 1) ;
- des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37) ;
- de la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et ;
- de la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39)

ii. Principes de consolidation

➤ Détermination du périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de toutes les filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantages de ses activités.

Ce contrôle résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée ;
- soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- soit des statuts ou d'un contrat ;
- soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent ;
- soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Les états financiers consolidés regroupent également toutes les sociétés dont le groupe exerce une influence notable directement ou indirectement par le biais des filiales.

Le groupe possède une influence notable sur une société lorsqu'il est en mesure de participer aux décisions de politiques financières et opérationnelles de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques.

L'influence notable est présumée si le groupe détient, directement ou indirectement par le biais des filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas.

➤ Méthodes de consolidation

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Le contrôle exclusif provient notamment du fait que les dirigeants (Directeurs Généraux et membres du Conseil d'Administration) sont désignés par la société ELECTROSTAR et qu'aucun autre groupe ou société ne dispose ni d'un contrôle, ni d'une influence notable sur ces sociétés.

L'intégration globale consiste à combiner ligne à ligne les états financiers individuels de la société mère ELECTROSTAR S.A et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux

propres, de produits et de charges. Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du Groupe ;
- élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes ;
- cumul arithmétique des comptes individuels ;
- élimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif et
- identification de la « Part du groupe » et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

La mise en équivalence : Les sociétés dans lesquelles, le groupe exerce une influence notable sont intégrées par la méthode de mise en équivalence. Dans le cadre de la méthode de mise en équivalence, les participations dans les entreprises associées sont classées parmi les actifs à long terme et présentées au bilan parmi les immobilisations financières. La quote-part dans les résultats de ces participations est présentée séparément au niveau de l'état de résultat.

➤ **Élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes**

Élimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres : Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre les sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet sur le résultat ou sur les capitaux propres consolidés.

Élimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres :

- (a) Les marges et les plus ou moins-values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.
- (b) Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par annulation de la dotation pour les provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction sur les réserves pour les provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

iii. Principes comptables d'évaluation et de comptabilisation

Les états financiers consolidés sont préparés conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 Décembre 1996, portant promulgation du système comptable des entreprises et par application des principes et méthodes comptables définis par le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 portant promulgation du cadre conceptuel comptable.

Il est à noter que :

- Le résultat consolidé enregistre une perte de <26 094 304> DT durant l'exercice 2018, suivie d'une perte de <27 344 138> DT durant l'exercice 2019 et de <25 572 231> DT durant l'exercice 2020, soit une perte consolidée cumulée sur les trois derniers exercices de l'ordre de <79 010 672> DT ;
- Le chiffre d'affaires consolidé a enregistré une baisse significative passant de 77 014 446 DT en 2018 à 13 728 739 DT en 2019 et 12 647 122 DT en 2020. Cette baisse est expliquée principalement par un accès limité aux financements du cycle d'exploitation ;
- Les capitaux propres des sociétés « Electrostar SA » « HHW SA », « 3Stars », « Electroland » et « SOGES » sont inférieurs à leur capital social respectif ;
- Les engagements bancaires de la société Electrostar, compte non tenu des autres sociétés du groupe, s'élèvent à 103 021 001 DT (compte tenu des engagements hors bilan) ;
- Retard dans la mise en application du protocole de restructuration signé avec les banques depuis septembre 2020

Nous vous rappelons que la société Electrostar a signé en septembre 2020 un protocole d'accord pour la restructuration des dettes bancaires de l'ensemble des sociétés du groupe et la consolidation de leur situation financière avec le pool bancaire composé de la BNA, BIAT, BTE et STB. Le plan de redressement convenu prévoit un déploiement en trois phases :

- Phase 1 : Effort groupe Hachicha
 - o Augmentation du capital de la société Electrostar ;
 - o Cession d'actifs immobiliers non nécessaires à l'exploitation ;
- Phase 2 : Redimensionnement de la dette
 - o Conversion d'une partie de la dette bancaire en capital de la société Electrostar et compte courant actionnaires ;
 - o Consolidation des dettes moyennant la mise en place de crédit à moyen et long terme sur une période de 15 ans dont deux années de grâce en principal et une année en intérêt ;
- Phase 3 : Nouvelles lignes de gestion
 - o Mise en place de nouvelles lignes de gestion à obtenir auprès du pool bancaire.

Nonobstant les incertitudes précitées, les états financiers ont été préparés compte tenu des hypothèses de la continuité d'exploitation et de la comptabilité d'engagement et par référence aux conventions comptables de base notamment :

- Convention du coût historique, à l'exception des Immobilisations (terrains et constructions ayant fait l'objet d'une réévaluation libre et qui sont présentées à leur juste valeur) ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

Cela dit, et à défaut de mise en place du protocole d'accord avec les banques constituant le pool bancaire, l'incertitude liée à la continuité d'exploitation du groupe Electrostar sera significative. En cas de persistance des difficultés financières, les états financiers consolidés futurs du groupe Electrostar devront être établis selon l'hypothèse de la valeur liquidative au lieu et place de l'hypothèse de la continuité d'exploitation. Ainsi, le groupe Electrostar sera appelé à revaloriser ses actifs sur la base de leur valeur de réalisation

Les principales méthodes comptables adoptées par le groupe pour l'établissement de ses états financiers consolidés se présentent comme suit :

➤ Comptabilisation des immobilisations et des amortissements

A leur date d'entrée dans le patrimoine, les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

- Les immobilisations incorporelles font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée de trois ans, les montants de faible valeur sont amortis intégralement au cours de l'exercice de leurs acquisitions.
- Les immobilisations corporelles font l'objet d'un amortissement linéaire suivant leur durée probable d'utilisation à partir de la date de leur mise en service aux taux suivants :

Nature des immobilisations	Taux d'amortissement
Construction	5%
Agencement Aménagement Installation	10%
Matériel de transport	20%
Equipement de bureau	10%
Matériel Informatique	33%

- Les montants de faible valeur sont amortis intégralement au cours de l'exercice de leurs acquisitions.
- Les Immobilisations acquises en leasing avant le premier janvier 2008, sont comptabilisées conformément aux normes comptables en vigueur ; les redevances y afférentes sont rattachées au résultat de l'exercice auxquelles elles se rapportent à l'exception des terrains et constructions qui sont comptabilisés conformément à la norme IAS 17.
- Les Immobilisations acquises à partir du premier janvier 2008, sont comptabilisées en immobilisations en contrepartie d'une dette financière « Leasing ». La valeur de comptabilisation initiale correspond à

la valeur inférieure entre la juste valeur du bien acquis et la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location déterminée. Les amortissements y afférents sont portés au résultat de l'exercice conformément aux dispositions du décret n°2008-492 du 25 février 2008.

- Les immobilisations acquises en leasing correspondent en totalité au matériel de transport. Ces immobilisations sont constatées à la valeur actualisée des loyers. Les contrats de location- financement s'écoulent sur une période de trois ans. Ces biens sont amortis selon leur durée d'utilisation.

➤ Les titres de participation

Les titres de participation figurent au bilan consolidé à leurs coûts d'acquisition.

Les titres de participation font l'objet de provisions pour dépréciation à la date de clôture lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée sur la base de différents critères dont, la valeur de marché et les perspectives de rentabilité, et ce pour les sociétés non cotées en bourse. Pour les sociétés cotées en bourse, la valeur d'inventaire est égale à la valeur boursière à la date de clôture.

Les dividendes reçus des sociétés non consolidées sont comptabilisés en produits au cours de l'année de leur encaissement.

Les titres de participation dont le Groupe Electrostar n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance, sont comptabilisés parmi les placements à court terme. Les titres détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales, sont classés parmi les placements à long terme.

Les titres de participations détenus par le groupe dans les sociétés consolidées ont été éliminés selon la méthode décrite ci-dessus.

➤ Les stocks

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués à la date de leur entrée dans le patrimoine du Groupe à leur coût moyen pondéré. Ce coût est obtenu par l'addition du prix d'achat et des frais accessoires engagés pour l'entrée de ces stocks en magasin.

Les stocks de produits finis sont valorisés au coût de production ; ce coût comprend le prix d'achat des matières premières et des matières consommées ainsi que les autres coûts directs et indirects de production.

➤ Les revenus

Les revenus liés à la vente de produits finis et de marchandises par le Groupe Electrostar sont constatés à la date du transfert, à l'acheteur, des risques et avantages inhérents à la propriété. Cette date correspond à la date de livraison aux clients.

Les revenus sont enregistrés à la juste valeur de la transaction en hors taxe, compte non tenu des taxes collectées par le Groupe et à reverser à l'Etat.

Les créances en découlant sont évaluées à leur valeur historique incluant les taxes collectées sur le chiffre d'affaires (TVA, droit de consommation, taxe énergétique, fodec...)

➤ Opérations libellées en monnaie étrangères

Les achats d'exploitation et d'investissement libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au cours du jour de l'opération (soit le cours de dédouanement). Pour l'arrêté des états financiers, les dettes et les créances qui en résultent sont converties au cours de clôture : Les plus ou moins-values sont rapportées au résultat de l'exercice (pertes ou gains de change).

D. Notes du bilan consolidé**1. Immobilisations incorporelles et corporelles**

Les immobilisations incorporelles et corporelles présentent, au 31 Décembre 2020, une valeur nette comptable de l'ordre de 28 458 717 DT. Le tableau de variation des immobilisations se présente comme suit :

(TND)	Total VB Cumul. 31/12/2019	Total Acquis. 2020	Total Cessions 2020	Total VB 31/12/2020	Total Amort. Cumul. 31/12/2019	Total Dotation 2020	Total Amort. Immob. Cédées 2020	Total Amort. Cumul. 31/12/2020	Total VCN 31/12/2020
<u>Immobilisations incorporelles</u>									
Logiciels	2 171 175	0	0	2 171 175	2 169 117	1 635	0	2 170 752	423
Autres immobilisations incorporelles	7 021 095	0	0	7 021 095	4 184 627	170 044	0	4 354 652	2 666 443
Fonds de commerce	3 050 185	0	0	3 050 185	0	0	0	0	3 050 185
				0					
Total Immobilisations Incorporelles	12 242 455	0	0	12 242 455	6 353 744	171 679	0	6 525 404	5 717 051
<u>Immobilisations corporelles</u>									
Terrains	15 850 913	0	0	15 850 913	34 381	933	0	35 314	15 815 599
Agencements et aménagements	4 573 619	0	878 828	3 694 790	3 754 839	178 786	257 379	3 676 246	18 544
Constructions	13 160 681	0	0	13 160 681	7 325 695	757 121	0	8 082 815	5 077 866
Matériels et outillages	3 810 650	0	0	3 810 650	2 808 604	117 116	0	2 925 720	884 930
Matériels de transport	2 181 133	823 704	1 057 366	1 947 472	1 968 761	165 443	992 837	1 141 367	806 105
Equipements de bureau	399 716	0	0	399 716	293 620	26 202	0	319 821	79 895
Matériels informatiques	1 488 689	1 110	0	1 489 799	1 448 494	38 790	0	1 487 284	2 515
Immobilisations à SJP	56 208	0	0	56 208	0	0	0	0	56 208
Total Immobilisations corporelles	41 521 609	824 814	1 936 194	40 410 229	17 634 393	1 284 391	1 250 217	17 668 567	22 741 662
Total immobilisations	53 764 062	824 814	1 936 192	52 652 685	23 988 334	1 456 070	1 250 436	24 193 967	28 458 717

2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières présentent un solde net de 22 129 996 DT au 31 Décembre 2020 contre un solde net de 23 533 369 DT au 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Éléments	Valeur Brute	Provisions	31 Déc. 2020	31 Déc. 2019
Titres de Participations dans les sociétés liées	21 580 398	225 530	21 354 868	21 520 498
Créances immobilisées	327 689	112 856	214 833	995 797
Prêt Au Personnel	547 365	33 490	513 876	632 207
Titres de Participations mis en équivalence	33 130	0	33 130	366 579
Cautionnements	65 668	58 505	7 163	12 163
Dépôts	5 125	0	5 125	5 125
Autres Titres de Participations	131 000	130 000	1 000	1 000
TOTAL	22 690 376	560 380	22 129 996	23 533 369

- Lors de leur acquisition, les titres de participations sont comptabilisés à leur coût d'acquisition conformément à la norme NC 7 relative aux placements. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais sont exclus.
- Les titres de participations dans les sociétés liées sont comptabilisés à leur coût historique. A la date de clôture, La valeur de ces titres devra être actualisée et constituer les provisions nécessaires.

3. Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants présentent un solde net de 85 333 au 31 Décembre 2020 contre un solde net nu au 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Éléments	Valeur Brute	Résorption	31 Déc. 2020	31 Déc. 2019
Charges à répartir	1 577 200	1 124 326	85 333	0
Frais préliminaires	1 088 265	1 088 265	0	0
TOTAL	2 665 465	2 212 591	85 333	0

4. Stocks

Les stocks présentent un solde net de 8 359 960 DT au 31 Décembre 2020 contre un solde net de 10 815 026 DT au 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Éléments	31 Déc. 2020	31 Déc. 2019
Pièces de Rechanges	3 808 864	3 857 467
Marchandises	4 039 908	6 012 566
Produits Finis	2 520 158	2 824 516
Matières Premières	676 154	148 937
SOUS.TOTAL	11 045 084	12 843 486
Moins provisions stocks	-2 685 125	-2 028 459
TOTAL	8 359 960	10 815 026

- Les stocks matières premières et marchandises sont valorisés à leur coût d'achat.
- Les stocks des produits finis sont valorisés au 31 Décembre 2020 au coût de production. Ce coût comporte les couts d'achat des matières premières et des matières consommées ainsi que les autres couts directs et indirectes de production, y compris les frais financiers.
- La provision sur stocks porte sur le stock de PDR qui contient un stock à faible rotation et se rattachant à des produits non commercialisés auparavant par la société.

5. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent un solde net de 24 118 421 DT au 31 décembre 2020 contre un solde net de 28 761 170 DT au 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Éléments	Valeur Brute	Provisions	31 Déc. 2020	31 Déc. 2019
Clients	15 159 706		15 159 706	17 130 726
Clients -Impayés et douteux	22 420 916	-14 829 412	7 591 503	10 340 847
Clients-Effets à recevoir	1 367 211		1 367 211	1 289 597
TOTAL	38 947 833	-14 829 412	24 118 421	28 761 170

- La provision couvre les clients douteux et les clients contentieux déduction faite des créances couvertes par des hypothèques et garanties réels reçus par la société. Ces créances sont provisionnées en respect d'une politique de provision et de reclassement des clients fixée par chacune des sociétés du groupe. Les politiques de provision devront être revues et constituer éventuellement les provisions nécessaires.
- L'encours clients inclut des soldes avec des parties liées dont notamment :
 - Un solde de 8 018 187 DT enregistré chez la société Electrostar auprès de la société HMT.
 - Un solde de 3 677 056 DT enregistré chez la société HHW auprès de la société MED
 - Un solde de 285 372 DT enregistré chez la société HHW SA auprès de la société HMT

6. Autres actifs courants

Les autres actifs courants présentent un solde de 70 240 131 DT au 31 décembre 2020 contre un solde de 68 569 538 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Éléments	31 Déc. 2020	31 Déc. 2019
Débiteurs Divers	42 851 621	41 977 273
Etat, Impôts sur les Bénéfices à Reporter	10 969 047	10 717 686
Créances et Intérêts courus	6 940 336	6 940 336
Créances sur Cession d'Immobilisations	4 151 452	4 646 452
Crédit de T.V.A à reporter	1 868 425	948 627
Produits à Recevoir	1 861 718	651 019
Compte d'attente à Régulariser Actif	917 845	1 760 749
Charges Constatées d'Avance	275 395	388 632
Avances & Acomptes au Personnel	234 938	273 143
Air Import à régulariser	96 944	163 676
T.V.A à Régulariser	72 410	96 944
Associés Comptes Courant	0	5 000
TOTAL	70 240 131	68 569 538

- Le solde « débiteurs divers » inclut la créance de la société Electrostar envers la société HMT de l'ordre de 16 394 340 DT,
- Le solde « débiteurs divers » inclut la créance de la société HHW SA envers la société HHW Trading pour un montant de 12 899 480 DT.

7. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent un solde de 1 766 339 DT au 31 Décembre 2020 contre un solde de 2 575 863 DT au 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Éléments	31 Déc. 2020	31 Déc. 2019
Banques	1 085 786	1 825 773
Chèques et Effets à l'Encaissement	676 154	693 669
Caisse	4 400	56 421
Titres de placement	0	0
TOTAL	1 766 339	2 575 863

8. Capitaux propres consolidés

Le tableau de variation des capitaux propres consolidés au 31 Décembre 2020 s'établit comme suit :

(TND)	Capital	Réserves légales	Prime d'émission	Réserves consolidés	Résultat exercice (Part Groupe)	Total capitaux propres (Part Groupe)	Part Minoritaires CP Consolidés	Part Minoritaires dans le résultat	Intérêts minoritaires
Capitaux propres 31 décembre 2019	20 575 112	890 190	8 720 224	-55 109 958	-24 887 116	-49 811 550	-3 157 475	-2 457 021	-5 614 496
Affectation résultat 2019				-24 887 116	24 887 116	0	-2 457 021	2 457 021	0
Résultat exercice 2020					-23 209 955	-23 209 955		-2 362 276	-2 362 276
Résorption des subventions d'investissement				18 438		18 438	-2 463		-2 463
Ecart de bouclage des capitaux propres				-295 045		-295 045	-1 247		-1 247
Capitaux propres 31 décembre 2020	20 575 112	890 190	8 720 224	-80 273 682	-23 209 955	-73 298 112	-5 618 206	-2 362 276	-7 980 483

(*) : Le capital social de la société Electrostar se détaille comme suit :

- Capital social : 20 575 112 DT
- Nombre d'action : 10 287 556 actions ordinaires
- Valeur nominale : 2 DT

9. Autres passifs non courants

Les autres passifs non courants présentent un solde de 7 330 465 DT au 31 Décembre 2020 contre un solde de 10 995 698 DT au 31 Décembre 2019 se détaillent comme suit :

Éléments	31 Déc. 2020	31 Déc. 2019
Autres dettes non courants	7 330 465	10 995 698
TOTAL	7 330 465	10 995 698

10. Emprunts

Les emprunts présentent un solde de 74 625 848 DT au 31 Décembre 2020 contre un solde de 82 155 441 DT au 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Éléments	31 Déc. 2020	31 Déc. 2019
Emprunts bancaires à + 1 an	74 139 279	81 348 513
Emprunts leasing à + 1 an	482 369	802 728
Autres dettes à + 1 an	4 200	4 200
TOTAL	74 625 848	82 155 441

11. Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges présentent un solde de 872 414 DT au 31 Décembre 2020 contre un solde de 795 471 DT au 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Éléments	31 Déc. 2020	31 Déc. 2019
Provision pour risques et charges	872 414	795 471
TOTAL	872 414	795 471

12. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés présentent un solde de 50 384 551 DT au 31 Décembre 2020 contre un solde de 47 519 300 DT au 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Éléments	31 Déc. 2020	31 Déc. 2019
Fournisseurs d'Exploitation	40 762 910	36 238 093
Effets à Payer Exploitation	3 857 307	4 719 076
Fournisseurs Etrangers	6 004 876	3 662 372
Fournisseurs d'exploitation- Factures Non Parvenues	3 513 053	4 826 649
Fournisseurs Immobilisations	-3 159	11 737
Emballages & Matériel à Rendre	-1 700	-1 700
Fournisseurs d'exploitation Débiteurs	-3 748 735	-1 936 927
TOTAL	50 384 551	47 519 300

13. Autres passifs courants

Les autres passifs courants enregistrent un solde de 24 159 927 DT au 31 Décembre 2020 contre un solde de 19 918 901 DT au 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Éléments	31 Déc. 2020	31 Déc. 2019
Créditeurs Divers	18 018 640	12 421 331
Charges à Payer	1 991 834	2 948 540
Obligations Cautionnées	1 647 760	1 587 844
T.V.A à Payer	1 143 215	1 658 845
Etat, Retenue à la source	408 731	201 799
Rémunérations Dues Au Personnel	298 072	357 074
Etat, Taxe au profit du système de maîtrise de l'énergie	243 113	319 037
CNSS, cotisations à payer	212 708	153 832
Autres droits et taxes à payer	65 831	83 390
Compte d'attente à régulariser passif	58 851	57 263
Etat, Taxe pour la protection de L'environnement	45 204	95 621
Assurance Groupe	16 021	14 723
Produits Constatées d'Avance	9 945	19 604
TOTAL	24 159 927	19 918 901

14. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers présentent un solde de 79 064 280 DT au 31 Décembre 2020 contre un solde 58 072 130 DT au 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Éléments	31 Déc. 2020	31 Déc. 2019
Banques	33 145 147	29 352 851
Emprunt-Échéance à moins d'un an	17 857 635	11 123 628
Intérêts courus sur emprunt	12 417 510	3 663 636
Financement en Devises	7 381 228	6 232 986
Financement De Stock	6 136 000	6 136 000
Découvert Mobilisé	1 748 824	750 000
Avances sur factures	377 936	320 028
Billet de Trésorerie Avalisé	0	343 000
FINANCEMENT CREDIT TRESORERIE	0	150 000
TOTAL	79 064 280	58 072 130

E. Notes de l'état de résultat consolidé**15. Revenus**

Les revenus de l'exercice 2020 s'élèvent à 12 647 122 DT contre 13 728 739 DT durant l'exercice 2019.

Éléments	31 Déc. 2020	31 Déc. 2019
Ventes produits finis	12 647 122	13 728 739
TOTAL	12 647 122	13 728 739

16. Autres produits d'exploitation

Les autres produits de l'exercice 2020 s'élèvent à 321 081 DT contre 228 612 DT durant l'exercice 2019 et se détaillent comme suit :

Éléments	31 Déc. 2020	31 Déc. 2019
Produits des Activités Connexes	302 643	210 174
Quote part des subventions d'investissement	18 438	18 438
TOTAL	321 081	228 612

17. Variation produits finis

La variation du produits finis de l'exercice 2020 s'élèvent à 304 358 DT contre <422 123> DT durant l'exercice 2019 et se détaillent comme suit :

Éléments	31 Déc. 2020	31 Déc. 2019
Variation Produits Finis & Encours	304 358	-422 123
TOTAL	304 358	-422 123

18. Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés de l'exercice 2020 s'élèvent à 10 076 665 DT contre 11 742 197 DT durant l'exercice 2019 et se détaillent comme suit :

Éléments	31 Déc. 2020	31 Déc. 2019
Achats marchandises	3 805 772	1 531 271
Achats matières premières étrangères	2 360 512	5 203 645
Variation stock marchandises	1 972 658	1 068 071
Autres achats non stockés de matières & fournitures	1 277 057	984 251
Frais sur Achats	1 112 554	1 481 315
Variation des stocks Pièces de Rechanges	48 603	21 308
Achats matières & fournitures consommables	26 727	36 437
Variation des stocks de matières premières	-527 218	1 415 899
TOTAL	10 076 665	11 742 197

19. Charges de personnel

Les charges de personnel de l'exercice 2020 s'élèvent à 2 627 438 DT contre 3 300 398 DT durant l'exercice 2019 et se détaillent comme suit :

Éléments	31 Déc. 2020	31 Déc. 2019
Salaires & Compléments de Salaires	2 216 172	2 909 391
Charges Sociales Légales	404 437	386 123
Autres Charges de personnel & Autres Charges Sociales	6 829	4 884
TOTAL	2 627 438	3 300 398

20. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions de l'exercice 2020 s'élèvent à 4 965 427 DT contre 6 066 962 DT durant l'exercice 2019 et se détaillent comme suit :

Éléments	31 Déc. 2020	31 Déc. 2019
Dotations Aux Provisions pour Dépréciation des Créances douteuses	2 326 249	737 544
Dotations Aux Provisions pour Dépréciation des Autres comptes débiteurs	1 637 700	2 213 836
Dotations Aux Amortissements des Immobilisations Corporelles	1 284 391	1 979 082
Dotations Aux Amortissements des Immobilisations Incorporelles	171 679	626 315
Dotations aux résorptions des charges à répartir	42 667	0
Dotations Aux Provisions pour Dépréciation des Stocks	30 779	69 652
Dotations Aux Provisions pour risques et charges	0	660 859
Reprise sur Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	-3 895	-10 966
Reprise sur Provisions Pour risques et charges	-12 720	0
Reprise sur Provisions Sur Créances Douteuses	-216 240	-209 360
Reprise sur Provisions Pour dépréciation des stocks	-295 182	0
TOTAL	4 965 427	6 066 962

21. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation de l'exercice 2020 s'élèvent à 3 849 508 DT contre 6 084 554 DT durant l'exercice 2019 et se détaillent comme suit :

Éléments	31 Déc. 2020	31 Déc. 2019
Personnel Extérieur à L'Entreprise	1 087 352	1 475 595
Services Bancaires & Assimilés	778 569	1 344 821
Charges Locatives	658 469	795 843
Etudes & Recherches & Divers Services Extérieurs	319 646	585 937
Rémunérations d'Intermédiaires & Honoraires	482 474	582 467
Publicité, Publications, Relations Publiques	382 014	455 368
Primes d'Assurances	140 552	392 274
Impôts, Taxes & Versements Assimilés	101 655	340 855
Entretien & Réparations	116 576	207 076
Frais Postaux & Frais de Télécommunications	67 972	139 991
Déplacements, Missions & Réceptions	26 705	131 577
Transports de Biens & Transports Collectifs du personnel	54 107	55 043
Transfert de charge	-366 582	-422 293
TOTAL	3 849 508	6 084 554

22. Charges financières nettes

Les charges financières nettes de l'exercice 2020 s'élèvent à 16 326 610 DT contre 15 496 801 DT durant l'exercice 2019 et se détaillent comme suit :

Éléments	31 Déc. 2020	31 Déc. 2019
Charges financières	16 989 057	16 491 595
Produits financiers	-662 448	-994 793
TOTAL	16 326 610	15 496 801

23. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires de l'exercice 2020 s'élèvent à 477 960 DT contre 1 040 922 DT durant l'exercice 2019 et se détaillent comme suit :

Éléments	31 Déc. 2020	31 Déc. 2019
Gains Exceptionnels	171 867	74 244
Produits sur cessions d'immobilisations	306 093	966 678
TOTAL	477 960	1 040 922

24. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires de l'exercice 2020 s'élèvent à 828 673 DT contre 23 172 DT durant l'exercice 2019 et se détaillent comme suit :

Éléments	31 Déc. 2020	31 Déc. 2019
Pertes Exceptionnelles	823 863	23 172
Pertes sur cessions d'immobilisations	4 810	0
TOTAL	828 673	23 172

F. Notes aux états des flux de trésorerie

25. Résultat net

Éléments	31 Déc. 2020	31 Déc. 2019
Résultat Net d'Impôt	-25 572 231	-27 344 138
TOTAL	-25 572 231	-27 344 138

26. Dotations aux amortissements et aux provisions

Éléments	31 Déc. 2020	31 Déc. 2019
Dotations Aux Amortissements et Provisions	4 965 427	6 066 962
TOTAL	4 965 427	6 066 962

27. Variation de stock

Éléments	31 Déc. 2020	31 Déc. 2019
Variation des stocks de Matières Premières	-527 218	1 415 899
Variation Produits Finis & Encours	304 358	-422 123
Variation Stock Marchandises	1 972 658	2 117 146
Variation des stocks de Pièces de Rechange	48 603	21 308
TOTAL	1 798 401	3 132 230

28. Variation des créances clients

Éléments	31 Déc. 2020	31 Déc. 2019
Variation Clients-Impayés	314 619	-134 850
Variation Clients	1 971 020	-942 031
Variation Clients-Effets à recevoir	-77 615	1 022 979
TOTAL	2 208 025	-53 902

29. Variation des autres actifs courants

Éléments	31 Déc. 2020	31 Déc. 2019
Variation Avances & Acomptes au Personnel	38 205	-19 936
Variation T.V.A à Régulariser	24 534	53 576
Variation Air Import à régulariser	66 732	11 318
Variation Crédit de T.V.A à reporter	-919 798	-4 215
Variation Restitution Sur Impôts et Taxes	-251 361	-607 303
Variation Créances sur Cession d'immobilisations	495 000	-259 654
Variation Associés Comptes Courant	5 000	12 000 000
Variation Débiteurs Divers	-874 348	-9 701 658
Variation Produits à Recevoir	-1 210 698	40 508
Variation Compte d'Attente à Régulariser Actif	842 904	-145 276
Variation Charges Constatées d'Avance	113 237	415 765
TOTAL	-1 670 593	1 783 126

30. Variation des fournisseurs et autres passifs courants

Éléments	31 Déc. 2020	31 Déc. 2019
Variation Fournisseurs d'exploitation	4 524 817	24 355 895
Variation Fournisseurs Etrangers	2 342 504	1 126 180
Variation Effets à Payer Exploitation	-861 769	-3 308 137
Variation Fournisseurs Immobilisations	-14 896	4 756
Variation Fournisseurs d'exploitation Factures Non Parvenues	-1 313 596	2 331 204
Variation Fournisseurs d'exploitation Débiteurs	-1 811 808	-1 149 589
Variation Rémunérations Dues Au Personnel	-59 002	63 203
Variation Etat, Retenue à la source	206 933	73 775
Variation Etat, Taxe au profit du système de maîtrise de l'énergie	-75 923	-65 141
Variation Etat, Taxe pour la protection de L'environnement	-50 417	-249 905
Variation Obligations Cautionnées	59 916	963 174
Variation, TVA à Payer	-515 630	-2 207 177
Variation CNSS, cotisations à payer	58 876	-8 919
Variation Assurance Groupe	1 299	1 611
Variation Charges à Payer	-956 706	1 537 527
Variation Créiteurs Divers	5 597 310	4 360 852
Variation Compte d'attente à régulariser passif	1 588	-668
Variation Produits Constatés d'Avance	-9 658	19 604
TOTAL	7 106 277	27 826 023

31. Plus-value sur cessions d'immobilisations

Éléments	31 Déc. 2020	31 Déc. 2019
Produits sur cessions d'immobilisations	-1 301 823	-890 578
TOTAL	-1 301 823	-890 578

32. Autres charges non décaissables

Éléments	31 Déc. 2020	31 Déc. 2019
Pertes sur cessions d'immobilisations	298 170	0
TOTAL	298 170	0

33. Résorption subvention d'investissement

Éléments	31 Déc. 2020	31 Déc. 2019
Résorption subvention d'investissement	-20 693	-18 438
TOTAL	-20 693	-18 438

34. Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Éléments	31 Déc. 2020	31 Déc. 2019
Décaissements Provenant De L'acquisition D'Immobilisations Corporelles & Incorporelles	-910 147	-249 822
TOTAL	-910 147	-249 822

35. Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

Éléments	31 Déc. 2020	31 Déc. 2019
Encaissements Provenant De La Cession D'Immobilisations Corporelles & Incorporelles	1 964 638	810 076
TOTAL	1 964 638	810 076

36. Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

Éléments	31 Déc. 2020	31 Déc. 2019
Décaissements provenant des Prêts au Personnel	112 940	147 746
Décaissements provenant des Dépôts et Cautionnements	5 500	0
Variation titres de participations	0	21 375 480
TOTAL	-118 440	-21 523 226

37. Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières

Éléments	31 Déc. 2020	31 Déc. 2019
Encaissements des Créances en débiteurs divers	424 392	0
Encaissements provenant des Prêts au Personnel	139 928	293 621
Variation titres de participations	0	662 500
Variation dépôt et cautionnement	0	40 000
TOTAL	564 321	996 121

38. Remboursements d'emprunts

Éléments	31 Déc. 2020	31 Déc. 2019
Remboursements d'emprunts	-4 096 349	-22 681 283
TOTAL	-4 096 349	-22 681 283

39. Encaissements provenant des emprunts

Éléments	31 Déc. 2020	31 Déc. 2019
Encaissements provenant des emprunts	8 071 223	32 918 500
TOTAL	8 071 223	32 918 500

40. Intérêts sur emprunts

Éléments	31 Déc. 2020	31 Déc. 2019
Intérêts sur emprunts	-8 769 125	-5 180 897
TOTAL	-8 769 125	-5 180 897

41. Flux de trésorerie liés aux placements

Éléments	31 Déc. 2020	31 Déc. 2019
Flux de trésorerie liés aux placements	400 000	0
TOTAL	400 000	0

42. Trésorerie début de l'exercice

Éléments	31 Déc. 2020	31 Déc. 2019
Liquidités & Equivalents en Liquidités	2 575 863	1 443 031
Concours Bancaires & Autres Passifs Financiers	-43 284 866	-41 496 521
TOTAL	-40 709 002	-40 053 491

43. Trésorerie à la clôture de l'exercice

Éléments	31 Déc. 2020	31 Déc. 2019
Liquidités & Equivalents en Liquidités	1 766 339	2 575 863
Concours Bancaires & Autres Passifs Financiers	-48 789 136	-43 284 866
TOTAL	-47 022 797	-40 709 002

G. Soldes intermédiaires de gestion consolidée

PRODUITS	2020	2019	CHARGES	2020	2019	SOLDES	2020	2019
Ventes de marchandises & autres produits d'exploitation	2 294 531	5 104 305	Coût d'achat des marchandises vendues	1 907 503	25 553 380	<i>Marge Commerciale</i>	387 028	-20 449 075
Revenus	10 646 127	72 287 690	Stockage de production	-304 358	-304 358	<i>Production</i>	10 341 768	71 983 332
Production	10 341 768	71 983 332	<i>Achats consommés</i>	8 141 617	25 466 471	<i>Marge sur coût matières</i>	2 200 151	46 516 861
Marge Commerciale	387 028	-20 449 075						0
Marge sur coût matières	2 200 151	46 516 861	Autres charges externes	4 114 436	11 255 742			0
TOTAL	2 587 180	26 067 786	TOTAL	4 114 436	11 255 742	<i>Valeur Ajoutée Brute</i>	-1 527 256	14 812 044
		0	Impôts & Taxes	115 685	139 991			0
		0	Charges de personnel	2 627 438	2 627 438			0
Valeur Ajoutée Brute	-1 527 256	14 812 044	TOTAL	2 743 123	4 670 841	<i>Excédent brut d'exploitation</i>	-4 270 379	10 141 203
Excédent brut d'exploitation	-4 270 379	10 141 203	Autres charges ordinaires	828 673	828 673			0
Transfert de charge	366 582	422 293	Charges financières	16 814 971	16 491 595			0
Autres produits ordinaires	477 960	477 960	Dotations aux amortissements & aux provisions	4 965 427	4 965 427			0
Produits financiers	502 391	994 793	Impôt sur le résultat	39 714	39 714			0
TOTAL	-2 923 446	2 328 938	TOTAL	22 648 785	28 840 143	Résultat Net	-25 572 231	-26 511 205

H. Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan du Groupe Electrostar au 31 Décembre 2020 se détaillent comme suit :

(En TND)	31-déc-20
Escompte commercial	4 351 974
Caution	472 424
Obligation cautionnées	172 439
Lettres de crédits & financement devises	6 320 808
Total	11 317 645

Les garanties bancaires accordées sont :

- La société Electrostar a accordé les terrains et constructions en garantie, ainsi qu'un nantissement de son fonds de commerce au profit des différentes banques en contre partie des crédits reçus.
- La société Electrostar a accordé une caution solidaire au profit de ses sociétés filiales SOGES et HMT pour leurs engagements avec certaines banques
- La société SOGES a reçu une caution solidaire de la part de sa société mère Electrostar pour les besoins de financement de son activité.
- La société SOGES a accordé un nantissement sur son fonds de commerce pour quelques banques.
- La société HMT a reçu une caution solidaire de la part de la société Electrostar.
- La société HMT a accordé des garanties hypothécaires au profit des sociétés Electrostar et HHW SA
- La société Agrindus a accordé des garanties hypothécaires au profit des sociétés Electrostar, HHW SA, HMT et M. Fathi Hachicha
- La société Electrostar a accordé des garanties hypothécaires et une caution solidaire au profit des sociétés HHW SA et 3Stars sur leurs crédits de consolidation.

I. Évènements postérieurs à la date de clôture

Les évènements postérieurs à la date de clôture se présentent comme suit :

- A défaut de mise en place du protocole d'accord avec les banques constituant le pool bancaire, l'incertitude liée à la continuité d'exploitation du groupe Electrostar sera significative. En cas de persistance des difficultés financières, les états financiers consolidés futurs du groupe Electrostar devront être établis selon l'hypothèse de la valeur liquidative au lieu et place de l'hypothèse de la continuité d'exploitation. Ainsi, le groupe Electrostar sera appelé à revaloriser ses actifs sur la base de leur valeur de réalisation.
- Dans le cadre de nos diligences, nous avons demandé des éclaircissements auprès de la direction générale de la société Electrostar SA conformément à l'article 420 du code de commerce tel qu'ajouté par la Loi n°2016 – 36 du 29 avril 2016 relative aux procédures collectives. Ces éclaircissements se rapportent au dénouement du protocole d'accord avec les banques constituant le pool bancaire, ainsi que les actions futures à entreprendre pour redresser la situation de la société Electrostar.